

la

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix-huit décembre à vingt heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilles LELU, Maire.

Etaient présents : Gilles LELU, Jean-Daniel BLANCHECOTTE, Robert WERSINGER, Daniel BLIN, Odile BURLLOT, Gaëlle NEDELEC, Henri GUISCHARD, Thierry RATONI, Didier HURDOYAL, Rémi GRANELLI

Etaient représentés : Michel COLLET par Rémi GRANELLI
Christian BROUSSET par Gilles LELU
Déborah MORICET par Jean-Daniel BLANCHECOTTE
Philippe DUPUIS par Thierry RATONI

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Odile BURLLOT est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant si des observations sont à formuler à propos de la rédaction du compte-rendu de la précédente réunion.

Aucune réflexion n'ayant été émise, Monsieur le Maire propose aux conseillers de signer le registre des délibérations.

Examen de l'ordre du jour.

1 - CONTRIBUTION FINANCIERE POUR UNE EXTENSION DU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE :

Considérant que les travaux relatifs au lotissement des Jardins du Château nécessitent une extension du réseau public d'électricité, l'entreprise Enedis propose à la Commune un devis s'élevant à 15 787,01€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve cette proposition.

2 - CONVENTION AVEC CŒUR D'ESSONNE AGGLOMERATION POUR L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS:

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le projet de renouvellement de convention proposé par les services de Cœur d'Essonne Agglomération relative à l'instruction des autorisations du droit des sols.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve ce document et autorise Monsieur le Maire à le signer.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.